



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMPLEXE SPORTIF DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Sainte-Adèle, le 21 janvier 2020 – Le projet du complexe sportif vient de franchir une étape majeure : ouverture des propositions pour la construction.

Le 21 janvier 2020, la MRC recevait les propositions de quatre soumissionnaires pour la construction du futur complexe sportif qui sera attenant à l'école secondaire A.-N. Morin.

Les offres reçues proviennent des firmes suivantes :

- EBC
- Magil / Tisseur
- Pomerleau
- Decarel

Afin d'obtenir des scénarios permettant d'évaluer les investissements nécessaires, chacun des soumissionnaires devait proposer deux prix : un prix pour la construction d'un complexe sportif comportant des bassins aquatiques, une glace intérieure et une glace extérieure (option « A ») et un prix pour un complexe comprenant des bassins aquatiques et une glace intérieure (option « B »).

Pour l'option « A » (bassins aquatiques et deux glaces) les prix varient entre 47 887 087 \$ et 59 597 291 \$ et pour l'option « B » (bassins aquatiques et une glace intérieure) ils varient entre 43 050 794 \$ et 55 547 872 \$.

Comité de sélection

Suivant l'analyse sur la conformité de chacune des soumissions, l'analyse technique et qualitative des offres sera faite par un comité de sélection indépendant du conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut, tel qu'exigé par la loi.

L'évaluation sera faite selon la grille fournie dans les documents d'appel d'offres et est pondérée comme suit : expérience de l'équipe du soumissionnaire (20 %), design du complexe sportif (20 %) et prix pondéré (60 %). Le comité de sélection attribuera une note distincte pour chaque option et transmettra ses résultats au conseil de la MRC.

L'échéancier envisagé pour l'octroi du contrat est le mois de mars 2020, pour un début des travaux en juin 2020. La livraison du complexe sportif est prévue en juin 2022, pour une ouverture à la communauté en septembre de cette même année.

Le préfet, M. André Genest, s'est montré très satisfait de l'intérêt porté par les firmes de construction. « Le dépôt d'offres par quatre importantes firmes de construction démontre la qualité du projet et de ses documents techniques. Nous prenons acte des résultats de l'ouverture des soumissions et attendons les conclusions du comité de sélection. Ce projet est essentiel à la communauté des Pays-d'en-Haut et nous faisons les démarches nécessaires pour assurer sa réalisation, malgré l'écart budgétaire ».

Rappelons que le budget prévu était de l'ordre de 35 millions, dont une participation financière de 21 608 130 \$ des paliers gouvernementaux supérieurs.

Source : **Jackline Williams**
Directrice générale
MRC des Pays-d'en-Haut
(450) 229-6637